



Association pour la Sauvegarde du Val d'Allier

**Procès-verbal
de l'Assemblée Générale du 10 juin 2011
Restaurant Lé Chaumière de Villeneuve-sur-Allier**

Le 10 juin 2011 à 17h, les membres de l'association Allier Sauvage se sont réunis en assemblée générale au restaurant « La Chaumière » de Villeneuve-sur-Allier sur convocation de son président, effectuée par lettre conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de l'association. Il a été procédé à l'appel des membres de l'assemblée générale présents, lors de leur entrée en séance, et au recensement des pouvoirs confiés aux mandataires des membres absents et représentés.

Président de séance : Joël Herbach

Secrétaire de séance : Nathalie Michaud

Le président remercie la famille Picard d'accueillir l'Assemblée Générale d'Allier Sauvage, de mettre à sa disposition la salle de réunion de leur hôtel-restaurant et d'avoir préparé un repas basé sur la dégustation des trois poissons carnassiers de l'Allier fournis par Allier Sauvage, un silure, un sandre et un brochet.

Il fait le compte des pouvoirs reçus des membres ne pouvant participer à la réunion et précise leur répartition entre les mandataires désignés.

Le président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil sur la gestion morale de l'association
2. Rapport du trésorier sur la situation financière de l'association et les comptes de l'exercice 2010
3. Rapport d'activités 2010
4. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration
5. Fixation du montant des cotisations 2011
6. Etat d'avancement et résultats des études menées avec le Géolab de l'Université Blaise Pascal
7. Débat sur l'action de l'association et ses orientations pour l'année 2011
8. Questions diverses.

Délibération n° 1 :

(Points 1 à 3 de l'Ordre du Jour)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil sur la gestion morale de l'association et le bilan des activités 2010 présentés par son président, ainsi que celle du rapport du trésorier sur la situation financière et les comptes de l'exercice 2010, approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus aux membres du Conseil et au trésorier de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 2 :

(Point 4 de l'Ordre du Jour)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des démissions des membres suivants du Conseil d'Administration :

- Joël Herbach
- Dominique Beaufils
- Nathalie Michaud
- Patrick Martin

Décide, après avoir appelé de nouvelles candidatures éventuelles, de renouveler et de nommer en qualité de membres du conseil pour une durée de trois ans les membres suivants , conformément aux dispositions statutaires de l'Association:

- Joël Herbach
- Dominique Beaufile
- Nathalie Michaud
- Patrick Martin

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 3 :

(Point 5 de l'Ordre du Jour)

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant de la cotisation à 15 € pour l'année 2011, le titre de membre bienfaiteur étant assujéti au versement d'une cotisation supérieure ou égale à 30 € ou à la fourniture d'une prestation en nature, artistique ou technique par exemple, de valeur au moins équivalente et sur décision du Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale confirme que pour une première adhésion, toute cotisation versée après le 1^{er} septembre de l'année N sera aussi valable pour l'année N + 1.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Etudes menées avec le Géolab de l'université Blaise Pascal :

(Point 6 de l'Ordre du Jour)

La première étude (méthode d'évaluation de la fréquentation de l'Allier de plaine à partir de l'observation des traces laissées en fin d'été) a fait l'objet d'une deuxième campagne d'expérimentation sur le terrain en septembre 2010. Les résultats de cette deuxième campagne seront traités prochainement pour établir une comparaison entre les deux saisons d'expérimentation et compléter l'illustration de la méthode mise au point avec l'Université, avant de diffuser et de mettre à disposition cette méthode d'évaluation auprès des gestionnaires intéressés.

La deuxième étude portant sur l'évaluation plus spécifique de la fréquentation par les canoës-kayacs a fait l'objet d'une expérimentation complète au cours de la saison 2010, au moyen de deux stations automatiques de prises de vues installées sur les ponts de Villeneuve/Allier et du Veudre, après un premier test réalisé au cours de l'été 2009. Le déroulement de l'expérimentation et ses premiers résultats sont présentés par projection d'un power point à l'assemblée, qui approuve les enjeux de l'étude et le partenariat mis en place avec l'Université Blaise Pascal de Clermont-Fd, ainsi que le fait qu'une deuxième campagne d'observations ait lieu durant la saison 2011 pour conforter les résultats de l'étude.

La présentation des deux études et leurs premiers résultats sont accessibles sur le blog mis en place par le GEOLAB : <http://allier-traces.blogspot.com>

Le président rappelle que ces deux études, qui visent à mettre au point des méthodes d'évaluation, ont reçu des financements publics importants, le complément étant financé sur les fonds propres d'Allier Sauvage :

- Etude de fréquentation par les sports et loisirs de nature : 4 320 € de l'Etablissement Public Loire.
- Etude de fréquentation de l'Allier aval par les canoës-kayaks : 4 320 € de l'Etablissement Public Loire et 4 000 € de la Région Auvergne.

Action et orientations de l'Association, questions diverses :

(Points 7 et 8 de l'Ordre du Jour)

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h par le président. Celui-ci invite les participants à passer à table pour découvrir le menu-dégustation préparé par François Picard, en attirant l'attention des participants sur l'intérêt de faire découvrir a valeur gustative de l'envahissant silure.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le président et le secrétaire de séance.

Joël Herbach

Nathalie Michaud

Président, président de séance

Secrétaire, secrétaire de séance